



CONSEIL COMMUNAL
DE
SAINT-PREX

Saint-Prex, le 28 février 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,
Vous êtes convoqué·e·s en séance du Conseil Communal

**Mercredi 06 mars 2024 à 20H00
au Vieux-Moulin**

Ordre du jour

- 1 Appel
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du PV n° 21 - séance du 07 février 2023
- 4 Communications du Bureau
- 5 Communications de la Municipalité
- 6 Rapport préavis n° 01/02 2024 – demande d'autorisation de vendre une surface d'environ 148 m² et une bande de terrain d'environ 160 m², respectivement à détacher de la parcelle n° 1310 et de la parcelle n° 347, sises au chemin du Glapin
- 7 Rapport préavis n° 02/02 2024 – octroi jusqu'au 30 septembre 2025 d'une ligne de crédit de Fr. 100'000.00 à l'association «Société du Giron du Pied du Jura FVJC 2025»
- 8 Rapports préavis n° 03/02.2024 – révision complète du règlement et tarif des émoluments du Contrôle des habitants
- 9 Nomination d'une commission consultative pour la place de l'Horloge
- 10 Présentation du site pour le giron 2025
- 11 Simples questions
- 12 Contre-appel



Pour le Bureau du Conseil
Anne Devaux
Secrétaire du Conseil